

AVIS AU PUBLIC ENQUETE PUBLIQUE

Relative :

- Au déclassement et à l'aliénation d'une partie d'une parcelle publique sus nommée AA 177 pour 47 m²
- Au classement d'une partie de la parcelle AA 189 pour 47 m²
- A l'aliénation d'une partie du chemin rural des Carrières
- Au déclassement et à l'aliénation d'un chemin situé rue des Platanes

Par arrêté municipal en date du 16 novembre 2023 le maire de la commune de Fontaine Etopefour a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant déclassement et à l'aliénation d'une partie d'une parcelle publique sus nommée AA 177 pour 47 m², classement d'une partie de la parcelle AA 189 pour 47 m², aliénation d'une partie du chemin rural des Carrières, déclassement et aliénation d'un chemin situé rue des Platanes

Madame Sophie MARIE a été désigné Commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Fontaine Etopefour du 13 décembre 2023 à 9h au 27 décembre 2023 à 11h30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi de 9 heures à 12 heures et de 13 heure 30 à 16 heures 30
- Mardi de 14 heures à 18 heures 30
- Mercredi de 9 heures à 12 heures
- Jeudi de 14 heures à 18 heures 30
- Vendredi de 9 heures à 12 heures

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de Fontaine Etopefour le :

- Mercredi 13 décembre 2023 de 9h à 11h
 - Jeudi 21 décembre 2023 de 16h30 à 18h30
 - Mercredi 27 décembre 2023 de 9h à 11h
- Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou les adresser, avec la mention : Objet : Enquête publique unique, par courrier postal à : Mairie de Fontaine Etopefour à l'attention de Mme Sophie MARIE commissaire enquêteur, allée du Stade Jules Quesnel 14790 FONTAINE ETOUPEFOUR et par courrier électronique à secretariat@fontaine-etoupefour.fr